

L'HISTOIRE DES VINGT ANS DU JUMELAGE (1994 - 2014) ENTRE MAROLLES-EN-HUREPOIX ET LAKAMANE

Racontée par l'association des Amis du Jumelage de Marolles-en-Hurepoix



*Rédacteur Vincent FAUVELL-CHAMPION
Commission Mali des Amis du Jumelage*

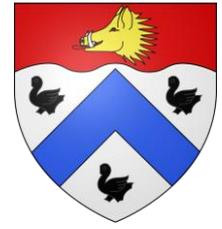
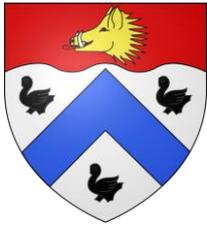
Titre original :

*L'histoire des vingt ans du jumelage (1994-2014)
entre
Marolles-en-Hurepoix
et
Lakamané*

*Racontée par l'association des Amis du Jumelage de Marolles-en-Hurepoix
- février 2014 -*

Droits de la propriété intellectuelle - Copyright :

L'association « Les Amis du Jumelage » de Marolles-en-Hurepoix se réserve tous droits de reproduction et d'exploitation conformément à la législation en vigueur.



MAROLLES-EN-HUREPOIX

Ville jumelée avec

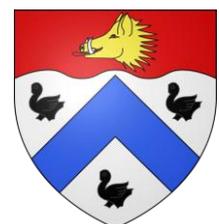
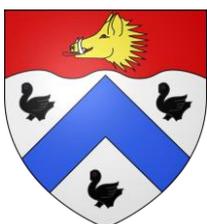
COPPENBRÜGGE



LAKAMANE



SOUTHAM



Le mot du président de l'association des Amis du Jumelage de Marolles-en-Hurepoix



Chères lectrices, chers lecteurs,

Quand vous lirez cet opuscule, vous ferez partie d'un voyage dans le temps entre Marolles-en-Hurepoix et la commune rurale de Lakamané au Mali qui débuta officiellement il y a maintenant vingt ans.

C'est une très belle histoire qui s'est construite au fil du temps en toute discrétion. Cette première étape des vingt ans que nous célébrons en 2014 n'est certainement pas un achèvement, mais le début d'une relation désormais mature dont nous avons tous le devoir de faire vivre durablement.

C'est par conséquent l'histoire d'un jumelage réussi racontée par ceux qui l'ont vécu pour et par les citoyennes et les citoyens de nos deux communes. L'histoire d'une amitié aux visages multiples. Pendant toutes ces années les deux principaux animateurs auront été Madame Dany PUICHAFFRET et surtout Monsieur Louis FRIMBAULT. Qu'ils en soient tous les deux vivement remerciés pour leur investissement personnel au sein de notre association.

Tous ceux qui ont déjà participé aux échanges avec Lakamané apprécieront cette petite histoire de notre jumelage comme lorsqu'on regarde un album de photos rempli de jolis souvenirs. Ils se reconnaîtront forcément dans certaines situations et ils pourront légitimement en tirer de la fierté.

Tous ceux qui n'auront pas été présents lors des rencontres et surtout des travaux avec nos amis Maliens pourront, après cette lecture, sûrement avoir envie de participer, ne serait-ce qu'en faisant un don à notre association.

Je remercie tous les membres de la Commission Mali de notre association pour la rédaction de cet ouvrage. C'est, en cette année du vingtième anniversaire du jumelage, une jolie façon d'associer toutes les citoyennes et les citoyens de notre ville à cette célébration.

Alain Séverac
Président de l'association des Amis du Jumelage

Préface

Monsieur Georges Joubert, Maire de Marolles-en-Hurepoix



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2014 marque le vingtième anniversaire du jumelage entre Marolles-en-Hurepoix et Lakamané. Vingt ans après, les premiers participants au jumelage, dont j'étais du nombre, ont pris quelques rides et il est nécessaire de préserver le souvenir des quelques rencontres qui se sont déroulées et des programmes d'aide économique qui ont été réalisés sous le pilotage du Conseil Général et de notre association des Amis du Jumelage sous la présidence de Monsieur Alain SEVERAC.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres actifs de l'association « les Amis du Jumelage » de notre commune qui ont été pendant toutes ces années les artisans et les moteurs de la réussite de ce partenariat avec notre commune sœur de Lakamané.

En ce vingtième anniversaire, nous nous devons de manifester à cette association, qui est statutairement partenaire de la Mairie, toute notre gratitude pour le travail accompli et pour le témoignage qu'elle apporte dans ce recueil des actions menées hier au profit de nos amis Maliens et qui continueront bien entendu demain.

L'histoire de notre jumelage avec Lakamané ne fait que commencer.

Préface

Monsieur Mamadou Diallo, Maire de Lakamané



Chers amis de Marolles-en-Hurepoix et ses partenaires,

Nous fêtons en 2014 les vingt ans d'existence de notre jumelage. Traditionnellement, c'est le moment de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le développement de nos relations. Il aura fallu plusieurs années avant de sceller officiellement ce jumelage en 1994. Il existait auparavant une forme d'échange humanitaire. Une personne digne de mention dans ce contexte est Madame Dany PUICHAFFRET qui s'est beaucoup impliquée en faveur de la création du jumelage avec Marolles-en-Hurepoix.

A Lakamané et dans tous nos villages nous gardons le souvenir radieux de la première visite officielle dans notre jeune commune d'une délégation des Amis du Jumelage. C'était en 1999. Ce fut un vrai coup de foudre réciproque et la naissance d'une amitié durable. Cette première visite a fait suite à d'autres visites toutes aussi mémorables par notre ami Louis FRIMBAULT. Il est indéniablement l'un des principaux artisans de la réussite de la coopération décentralisée entre notre commune et celle de Marolles-en-Hurepoix.

En faisant le bilan de ces 20 ans de coopération et d'amitié, il est positif et très convaincant de l'avis des populations du sud, que nous sommes et de celui de ceux du nord que vous êtes car, on constate que vos appuis indéfectibles ont servi à :

- ✓ *Emerger, structurer, former des associations de producteurs dans la commune,*
- ✓ *Renforcer la compétence de nos élus grâce aux multiples formations et à l'équipement de nos bureaux en matériel informatique,*
- ✓ *Contribuer à l'amélioration des productions agricoles à travers les jardins maraîchers, la banque de céréale communale, les micro-barrages et la riziculture de bas-fond...*
- ✓ *Améliorer l'accès à l'eau avec les puits domestiques, la réalisation de bornes fontaine, l'équipement des dépanneurs de pompe de la commune. Chers amis du jumelage, sachez surtout qu'à ce niveau, la commune de Lakamané attend impatiemment les aménagements en eau potable de Soucko-Gory et de Kaniara.*

L'ensemble de ces actions ont beaucoup amélioré les conditions de vie socio économique des bénéficiaires. Avec les migrants de nos villages vivant en région parisienne, je pense que les amitiés qui sont nées jusqu'à présent avec l'association des Amis du Jumelage, sont un atout majeur pour notre Commune. Beaucoup de gens apportent leur soutien. Je me dois de leur exprimer un grand merci. Je souhaite à notre jumelage une belle continuation.

Vive l'amitié franco-malienne, vive le jumelage entre Marolles-en-Hurepoix et Lakamané.

Table des matières

Le mot du président de l'association des Amis du Jumelage

Préface

- par le Maire de Marolles-en-Hurepoix
- par le Maire de Lakamané

Chapitre 1^{er} Aujourd'hui comme hier

Chapitre 2 Un peu d'histoire sur la commune rurale de Lakamané

Chapitre 3 Tout a débuté par une initiative citoyenne

Chapitre 4 De l'aide humanitaire au jumelage et à la coopération

Chapitre 5 4000 kilomètres et des souvenirs

Chapitre 6 Vingt ans d'existence et des projets

Chapitre 7 Recherche de dons pour réaliser les projets en cours

Références utiles

Annexes :

- Annexe 1 - Charte du Jumelage signée le 24 septembre 1994
- Annexe 2 - Description générale de la commune rurale de Lakamané
- Annexe 3 - Le processus d'aide au développement au profit de Lakamané
- Annexe 4 - Zone d'intervention et domaines d'activités des Amis du Jumelage
- Annexe 5 - Déroulement opérationnel et budgétaire Convention 2013-2015
- Annexe 6 - Formulaire pour faire un don au profit de Lakamané

Chapitre 1^{er}

« C'est d'une toute petite graine qu'est sorti le plus grand arbre »
Proverbe Malien

Aujourd'hui comme hier

Ensemble, nous œuvrons pour la création d'un environnement favorable au développement économique, social et culturel de la commune rurale de Lakamané

L'histoire de notre jumelage avec Lakamané ne fait que commencer, car malgré ces vingt années écoulées il est scellé dans le temps. En effet, il est singulier de constater que la célébration du vingtième anniversaire du jumelage, qui nous lie désormais à nos amis Maliens, a lieu au même moment que les commémorations du centième anniversaire de la première guerre mondiale. La France doit beaucoup aux héros de l'Armée noire, qui venaient du Sénégal et du Mali. Héros qui ont combattu sur la terre de France avec courage et abnégation dans les rangs de l'armée Française.



Un monument dédié aux troupes africaines de 1914 - 1918 fut offert par la France en 1924 et demeure toujours installé place de la liberté à Bamako. Un double exista de 1924 à 1940 à Reims et a été reconstitué en 2013 dans le parc de Champagne

Aujourd'hui, notre coopération fraternelle avec nos amis Maliens est sans aucun doute un antidote puissant à tous les replis identitaires qu'il faut combattre aujourd'hui comme hier. L'association des Amis du Jumelage est tout particulièrement fière d'apporter depuis 1994 sa modeste contribution à l'édification de cette coopération. C'est ainsi que nous œuvrons tous ensemble, aujourd'hui comme hier, en faveur exclusive des habitants de la commune rurale de Lakamané.

Chapitre 2

*« Le chemin le plus court pour aller d'un point à un autre
n'est pas la ligne droite, mais le rêve »*

Proverbe Malien

Un peu d'histoire sur la commune rurale de Lakamané

Afin de bien comprendre tout l'enjeu du jumelage, il est indispensable de présenter l'historique de la commune de Lakamané au sein du cercle de Diéma.



Le groupement de communes de Lakamané est situé en zone sahélienne à une distance de 350 kilomètres au Nord de Bamako, à environ 80 kilomètres de Diéma (ville jumelée avec Chilly Mazarin) et à 4000 kilomètres de Marolles-en-Hurepoix.



Dans la zone Sahélienne l'accès à l'eau potable est essentiel à la vie des habitants

La commune rurale de Lakamané avec une population d'environ 9000 habitants est devenu par la loi de décentralisation administrative du Mali, datée du 4 novembre 1996, une commune rurale dans le cercle de Diéma regroupant 16 villages avec comme chef-lieu Lakamané.

Tous les villages qui rayonnent autour de Lakamané, sont éloignés en moyenne à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu. Toutes les pistes, qui relient les villages au chef-lieu de la commune, sont dans un état passable pendant la saison sèche et sont généralement difficilement praticables pendant l'hivernage.



Vue d'une ruelle de Lakamané



Point de distribution d'eau potable à Guingui



Un transport d'eau potable à Foutougou



Mare de Lakamané

La commune rurale de Lakamané dispose d'une superficie de 1000 Km². Le relief est peu accidenté. Il est caractérisé par une vaste plaine limitée par une chaîne de collines au Sud et à l'Ouest. Les sols sont des glacis d'accumulation soumis à l'érosion hydrique et à l'érosion éolienne. Les problèmes essentiels sont liés à la faible capacité de rétention d'eau, au lessivage de la couche arable et à la baisse de la fertilité des sols. Les secteurs d'activités sont essentiellement ruraux. C'est-à-dire l'élevage (ovins, caprins) et l'agriculture (culture et maraîchage). Ces deux secteurs occupent 80% de la population active. Les autres activités sont essentiellement dans le commerce et dans l'artisanat. La commune se caractérise aussi par de fortes migrations vers les grandes villes, vers certains pays africains, vers l'Europe et aussi pour des raisons historiques vers la France.

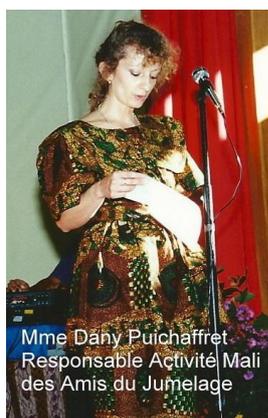
Pour lire plus de détails sur la description générale de Lakamané et de ses villages se reporter à l'annexe 2.

Chapitre 3

« Le coq a un seul propriétaire, mais il chante pour tout le monde »
Proverbe Malien

Tout a débuté par une initiative citoyenne

A la fin des années 1980, l'idée de partenariat avec des villages Maliens est venue des actions fraternelles initiées par Madame Dany PUICHAFFRET, une Marollaise, qui ayant rencontré des migrants des villages du groupe de communes de Lakamané, décida de les aider à recueillir des fournitures scolaires pour les écoles et à fournir des stocks de médicaments pour leur tout nouveau centre de santé. L'action bienfaitrice et humanitaire devint progressivement plus ambitieuse, car assez rapidement il apparut nécessaire de collecter des fonds afin de réhabiliter la toiture de l'école fondamentale (école primaire) de Lakamané. C'est ainsi que l'association des Amis du Jumelage fut sollicitée pour aider à recueillir des fonds.



En 1993 Monsieur Robert GILLOT, qui présidait alors l'association des Amis du Jumelage, souhaita diversifier les activités de l'association en proposant à la Mairie de Marolles de se jumeler à la ville de Lakamané comme les autres villes partenaires de Southam en Grande Bretagne et de Copenbrügge en Allemagne.

Les fiançailles : 1993-1994 une démarche associative

A cette époque les migrants Maliens eurent un rôle primordial, car ils permirent de favoriser le rapprochement entre l'association des Amis du Jumelage, la Mairie de Marolles et la future Mairie de Lakamané qui était encore alors un assemblage de chefs de villages.

En 1993 le président de notre association proposa au Maire, Monsieur Jean FARGES, et à son conseil municipal d'étendre officiellement le jumelage et une coopération avec Lakamané. Après avoir mûrement réfléchi, la municipalité vota à l'unanimité en faveur du Jumelage. Le 24 septembre 1994 une cérémonie joyeuse et très colorée marqua la signature officielle de la Charte du jumelage par Monsieur Alain LOISEAU, le nouveau Maire de Marolles, par Monsieur Robert GILLOT, président des Amis du Jumelage, par Monsieur Alhamoudou KEITA, Chef d'arrondissement de Lakamané et par Monsieur Mamadou DIALLO, Chef de village. Pour cette occasion et pour marquer son amitié le Maire de Southam, Mr. William

PEACE et son épouse Linda avaient fait le déplacement. Quant à nos amis Allemands, dont le jumelage datait également de 1994, ils avaient adressé en guise d'amitié une lettre de félicitations aux deux communes.



L'intégralité du texte de la Charte est visible en annexe 1



Les migrants étaient présents



L'enthousiasme de tous était visible



Des relations se sont nouées



Monsieur Georges JOUBERT était présent

Il y a vingt ans, la commune de Marolles-en-Hurepoix se liait fraternellement pour une période indéterminée à la commune de Lakamané afin de l'aider dans son développement économique, social et culturel. L'association des Amis du Jumelage joue depuis lors un rôle primordial dans cette volonté d'aide à la commune de Lakamané.

En effet, le siège de l'association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, est à la Mairie de Marolles-en-Hurepoix dont le Maire désigne le président et quatre membres de droit pris au sein du Conseil Municipal pour la durée de leur mandat électif. Conformément à ses statuts, l'association avec le concours de ses 17 membres du conseil d'administration et de ses adhérents a pour but de promouvoir les échanges avec toutes les villes jumelles et de contribuer au rapprochement entre les peuples.

Le mariage a créé une véritable volonté collective d'aide au développement

Depuis, cette date au fil des années, les contacts se sont noués entre les différentes institutions et les différentes associations du département de l'Essonne qui se sont regroupées pour donner plus de force à la coopération avec toutes les communes du cercle de Diéma. De plus, les visites privées de quelques membres des Amis du Jumelage pendant les années qui allaient suivre, contribuèrent à consolider et à approfondir les excellentes relations entre nos deux communes.



Madame Dany PUICHAFFRET
Commission Mali 1994 – 1999



Monsieur Louis FRIMBAULT
Commission Mali depuis 1999

Nous devons incontestablement ce succès à l'implication de deux personnes de qualité au sein de notre association. Tout d'abord à une personne de cœur, clairvoyante et déterminée, Madame Dany PUICHAFFRET qui a montré le chemin. Ensuite, à notre ami Louis FRIMBAULT, passionné par cette région qu'il a visité à maintes reprises. Lui aussi aura mis tout son cœur dans l'aventure. Homme de réseaux avisé, cet ingénieur à la retraite, a su initier des projets ambitieux pour les habitants de Lakamané. Qu'ils en soient remerciés tous les deux pour leur dévouement sans faille. Ils ont tracé un chemin, une volonté.

Les pages qui suivent démontreront au lecteur, si l'en est besoin, que ce jumelage a vécu naturellement dans la plus grande discrétion, tout en s'intensifiant avec le temps. La recette de cette réussite peut se résumer par l'adage bien connu : « l'union fait la force ». C'est donc en participant avec les collectivités territoriales sous la houlette du Conseil Général et avec toutes les autres associations, dont Essonne-Sahel (Pacedel - 1 et 2), que des projets ambitieux ont pu voir le jour. Toute l'aide apportée au fil des années à notre commune sœur est visible et salubre. Mais rien n'est jamais acquis. Il faut persévérer.

Chapitre 4

« Il n'y a pas de cachette à la surface de l'eau »
Proverbe Malien

De l'aide humanitaire au Jumelage et à la coopération décentralisée

Chronologie des projets réalisés au fil des vingt années écoulées :

Madame Dany PUICHAFFRET écrivait il y a vingt ans : *« Est-il besoin de le rappeler, l'eau est la source de vie. Or, cette eau que l'on déverse généreusement dans notre Europe si riche, manque cruellement dans la région du Sahel. Sans eau, il n'y a pas d'élevage, il n'y a pas de culture, il n'y a pas de maraîchage, il n'y a pas d'hygiène, il n'y a pas de santé, bref il n'y a pas de vie. Dans la région de Lakamané, le désert progresse chaque année vers le sud de plusieurs kilomètres. La zone rurale de Lakamané est inégalement alimentée en eau. Certains villages possèdent plusieurs puits et quelques forages en profondeur d'où l'on puise une eau potable. D'autres villages éloignés seulement de quelques kilomètres n'ont pas de forages en profondeur. Lorsque les puits sont à sec, les femmes sont obligées de parcourir des dizaines de kilomètres pour se procurer de l'eau. Lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions, c'est l'eau des bas-fonds ou des mares qui est utilisée et qui provoque de nombreuses maladies telles que des dysenteries, des diarrhées, des bilharzioses ».*



Les femmes du village de Foutougou allant chercher de l'eau

C'est donc pour lutter contre ces inégalités que dès 1989 les relations se sont progressivement nouées avec les Maliens. Tout a commencé avec l'incitation de Monsieur Jacques RYCKELYNCK de l'association Essonne-Sahel faite à Madame Dany PUICHAFFRET de rentrer en relation avec les migrants de Lakamané, de Guingui et de Foutougou du cercle de Diéma, afin de leur apporter un soutien et de les aider dans leur développement économique.

Au début les interventions consistaient essentiellement en apports de livres scolaires, au soutien du dispensaire médical en créant une réserve de médicaments. Mais rapidement, il est apparu nécessaire de faire plus en aidant les habitants de Lakamané à mener des projets hydrauliques.

Ainsi à la suite d'une demande du Groupe de Recherche pour le Développement Rural (GRDR), les deux villages de Guingui et Foutougou furent équipés par nos soins de groupes électrogènes.

Egalement bien avant le Jumelage, ayant la conviction que c'est par les femmes que le développement s'opérera, l'association des Amis du Jumelage est intervenue à différentes époques pour favoriser l'aménagement d'une aire de maraîchage destinée aux femmes de Lakamané et à la constitution d'associations de femmes dans le but de développer l'activité économique. Lors d'un de ses voyages au Mali Madame Dany PUICHAFFRET notera sur le mur de l'atelier de teinture des femmes de Lakamané l'inscription suivante : « *Kalanbaliya nyogon dibi jugu te, jon ko musoya ye moneye* » ? Ce qui signifie en Français : « Il n'y a pas de plus grande obscurité que l'ignorance ». Le chemin à suivre était tracé.

1992 – Afin d'améliorer la situation céréalière, l'association des Amis du Jumelage accepte de participer financièrement à l'étude de la construction d'un micro-barrage au village de Foutougou. L'étude révéla que ce projet n'était pas viable. L'idée fut donc abandonnée.

1993 – Notre association participe financièrement à la rénovation de l'école de Lakamané, l'alphabetisation des adultes et la création d'une bibliothèque. Il apparaît désormais nécessaire de proposer un Jumelage à Lakamané.



Deux salles de classe de l'école de Lakamané



Ecole de Lakamané

1994 – Signature de la Charte de Jumelage entre Marolles et Lakamané.

1995 – Un échange de dessins a lieu entre les deux écoles communales. Cet échange a ensuite circulé avec nos autres villes jumelles à Southam et à Coppenbrügge. Cette démarche a permis l'envoi de fournitures scolaires à Lakamané.

1997 – L'association achète en France et expédie deux nouveaux groupes électrogènes pour les villages de Foutougou et de Guingui qui en ont besoin pour le captage de l'eau potable.



Groupe électrogène et château d'eau du village de Foutougou

1998 – Les groupes électrogènes pour Guingui et Foutougou venant de France nécessitent un véritable suivi technique pour les pièces de rechange. Madame PUICHAFFRET organise une collecte de fournitures scolaires.

2000 – Les premières élections municipales ont lieu au Mali.

2002 – Les relations avec les migrants sont renouées, d'autant plus que la région Sahélienne subit une grave crise alimentaire. La Mairie de Marolles-en-Hurepoix et l'association des Amis du Jumelage participent au financement pour la création de la banque de céréales de Lakamané. Cette banque « alimentaire » est prévue pour subvenir aux besoins des villages de la commune rurale de Lakamané. L'association participera également à l'achat d'outillages.



Banque de céréales de Lakamané



Grenier à grains

2003 – La Mairie de Marolles-en-Hurepoix et l'association des Amis du Jumelage participent au financement et à la fourniture de matériels pour l'association des dépanneurs de pompes et aussi au financement d'un groupement d'intérêt économique (GIE) de collecte des ordures ménagères à condition qu'une partie des sommes soient remboursées sous forme de micros-crédits à la disposition des associations de Lakamané.

2004 – Le lancement du plan n°2 d'aide aux collectivités et au développement local (Pacedel-2) pour la période 2004-2007. Il s'agit de la réhabilitation de deux forages de Guingui et de Foutougou dont le matériel est très fatigué. Cette fois-ci la remotorisation et les fournitures associées sont achetées à Bamako.

2005 – La mise en route des deux réhabilitations donne pleinement satisfaction aux habitants. Des groupes électrogènes sont achetés à Bamako pour faire fonctionner les puits de forage. Faisant suite aux nouvelles élections municipales, il apparaît nécessaire de s'impliquer également dans la formation des élus aux différentes activités communales telles que le cadastre, la passation des marchés, l'état civil etc... En effet, il est fait le constat que 75% des élus sont analphabètes.

2008 – Participation financière à la construction de châteaux d'eau et de bornes fontaine dans les villages de Guingui et de Foutougou.



Château d'eau du village de Guingui



Borne fontaine du village de Guingui



Château d'eau de Lakamané



Borne fontaine à Lakamané

2009 – Création du périmètre maraîcher de la Coopérative agricole de Lakamané sur une surface d'un hectare.

2012 – A la demande des migrants et avec l'aide de l'association Essonne-Sahel l'année 2012 a vu l'achèvement et la mise en eau d'un micro-barrage dans le village de Bougoutintin et dans le village de Balandougou sur la commune rurale de Lakamané. Le micro-barrage a

permis d'inonder 115 hectares de terre (soit une retenue d'eau de 400 mètres de large sur une longueur d'environ 3000 mètres) pendant la saison froide. La valeur du barrage offre la mise en culture de maïs de décrue, de niébé, de pastèques et différentes spécialités maraîchères. La valorisation de cette zone agricole a nécessité de nombreux partenaires associant la commune de Marolles-en-Hurepoix et l'association des Amis du Jumelage avec le Conseil Général de l'Essonne. Parmi tous les autres bailleurs on peut citer les migrants, les associations des villages de Bougoutin et Balandougou, mais aussi le MAEE et le CODEV avec des fonds de l'UE.



Le 22 juillet 2012 mise en eau du micro-barrage de Bougoutintin et de Balandougou

D'autre part, les financements recueillis ont été suffisants pour pouvoir acheter des panneaux solaires indispensables sur les forages de Guingui et de Foutougou. Ce progrès technique a permis fin 2012 l'alimentation en eau potable d'une façon durable pour une population de 1000 habitants. Le financement à hauteur de 50% du projet a été réalisé par l'Agence de l'eau de Seine Normandie.



Descente d'une pompe électrique dans les forages de Guingui et de Foutougou

Au mois de juillet 2012, compte tenu de la crise alimentaire dans le Sahel consécutive au manque de pluviosité en 2011, la somme de 3357 Euros a été versée au profit de la banque de céréales de Lakamané et aux villages de Foutougou et de Guingui. Les trois quarts de cette somme, récoltée dans l'urgence, venaient de dons.

2013 – Réduction de la fracture numérique avec une participation financière du MAEE. Le premier semestre aura permis le déroulement de travaux indispensables par l'installation d'équipements informatiques nécessaires au bon au fonctionnement de la Mairie de Lakamané. Des moyens de production d'énergie électrique par des panneaux solaires ont été installés sur le toit de la Mairie. Ainsi que la création d'une salle de batteries avec un convertisseur et un régulateur. Dorénavant, la connexion Internet facilite toutes nos correspondances avec la Mairie de Lakamané et les écoles.

QUELQUES PHOTOS D'ILLUSTRATIONS



Photo N° 01: Vue face de la mairie.



Photo N° 02: Vue arrière de la mairie et mise à la terre



Photo N° 04: Vue cote de la mairie



Photo N° 03: Vue d'ensemble Batteries, Convertisseurs et Régulateur



Photo N° 05: Vue des panneaux sur la toiture de la mairie

NB : Il est conseillé de se reporter aux annexes 3 et 4 pour bien comprendre d'une part, le processus d'aide au développement, et d'autre part pour avoir une synthèse sur la zone d'intervention et le domaine d'activités de notre association.

Chapitre 5

« Les pieds ne vont pas ou le cœur n'est pas »
Proverbe Malien

4000 kilomètres et des souvenirs

Les échanges et les visites

1999, le premier voyage à Lakamané

Après cinq ans d'existence du Jumelage, un voyage est organisé à Lakamané du 22 février au 5 mars 1999. Sept personnes participent à celui-ci, dont notre président de l'époque Monsieur Jean BERGEON (1997-2002) accompagné de son épouse Liliane, Monsieur Louis FRIMBAULT, Conseiller municipal et Madame Michèle BONY. Madame Dany PUICHAFFRET, correspondante et coordinatrice de l'action Mali, Madame Catherine ESNARD, et de Madame Hélène MÊTCHEDE.

Ce premier voyage aura été fondamental pour la consolidation des liens avec Lakamané et ses habitants. Ils constateront sur place l'absolue nécessité de poursuivre nos interventions d'aides économiques. En particulier, il sera décidé à leur retour en France de participer à la construction du parc de vaccination du bétail de Guingui et de Foutougou.

Pendant ce séjour au Mali, la délégation de Maronnais se rendra au siège de Kaarta Recherche Développement (KARED) à Nioro du Sahel, une agence de droit malien coopérant avec l'association Essonne-Sahel, où ils rencontreront les responsables du Groupe de Recherche pour le Développement Rural (GRDR), une organisation non-gouvernementale créée en 1969. Ils seront reçus comme des hôtes de marque par toutes les autorités et par tous les habitants de Lakamané et des villages de Foutougou et de Guingui. Ils feront le constat du dynamisme des associations de femmes. Ils rencontreront aussi les migrants de Bamako de l'association des ressortissants du Sangha Lakamané (ARSALA).

Les dix jours de ce périple inoubliable sont décrits avec une part d'humour, mais aussi avec une émotion sincère, par Madame Hélène MÊTCHEDE, qui était chargée de rédiger un journal de voyage.

Les lignes qui suivent sont des extraits de son journal.

- Le voyage commence :

« En route de l'aéroport vers Bamako nous empruntons l'avenue de l'aéroport tout le long de laquelle s'est massée une foule colorée et rieuse composée surtout des enfants, de jeunes venus accueillir et saluer au passage le Gouverneur du Canada en visite officielle au Mali. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que nos traits physiques identiques de ceux des canadiens sèment la confusion. Ainsi des acclamations et des gestes de bienvenue auxquels nous

répondons très dignement accompagnent jusqu'à la capitale les involontaires usurpateurs que nous sommes.

Vraiment, nous ne nous attendions pas à un tel accueil... Aussi, amusés par ce quiproquo nous ne lésinons pas sur la distribution de sourires et de gestes amicaux de la main. Ce qui soulève encore plus d'acclamations joyeuses ».

Après 24 heures passées à Bamako, la véritable aventure commence pour notre délégation avec un long périple de 400 kilomètres à faire sur la piste en véhicule 4x4 ».



On reconnaît sur ce cliché Dany, Michèle et Louis de dos, Catherine, Jean et le chauffeur Brahame Diallo

« Notre 4x4 de location piloté par un excellent chauffeur ayant l'expérience des routes et des pistes maliennes, saute, balance, tangué, bondit mais tient bien la route. Nous ne comptons plus les secousses et les chocs de tous styles qui nous nous tiennent attentifs au voyage ; l'émotion à la limite de la peur, est forte, surtout à l'arrière ou sur des banquettes latérales sont installées Catherine et Hélène et tous nos sacs à dos. A l'avant le chauffeur, Dany et Michèle sont les premiers à affronter les obstacles ; entre l'avant et l'arrière Liliane, Jean et Louis n'en mènent pas large. Chacun s'essuie régulièrement le visage, les bras, peur ou chaleur ? Les deux certainement ! Michèle meuble le temps avec son humour habituel et tente de distraire le groupe. Nous franchissons plusieurs barrages de contrôles policiers sans problèmes.

La nature au fur et à mesure que nous avançons se révèle de plus en plus meurtrie par la sécheresse : herbes jaunies, arbres morts par le dessèchement, épineux, baobabs défeuillés. Sur le bas coté nous croisons ou dépassons des attelages âniers souvent menés par des enfants ou des femmes, des marchandes ambulantes, des motocyclistes, des piétons. Où vont-ils ? D'où viennent-ils ? Difficile de savoir dans des espaces aussi arides, aussi hostiles où la vie semble entièrement compromise par la chaleur et le manque d'eau ».

- Après une journée d'étape passée à Nioro du Sahel, et une contravention payée à la police en plein désert, nos voyageurs arrivent enfin à Lakamané. Les émotions seront au rendez-vous.

« Retour à la piste mais cette fois celle-ci est sablée, du sable partout avec une végétation d'épineux de plus en plus rare. La circulation est difficile, le chemin disparaît, réapparaît, se reperd ; à l'infini du sable, des cailloux, des arbustes et des baobabs dépouillés. Nous croisons, quelques attelages allant vers des champs invisibles pour nous mais pas pour un

malien de cette région.... Les quelques villages traversés sont démunis de tout (électricité-pharmacie-médecin-distribution d'eau-voiture-école...). Les paysages sont étonnants, inoubliables, indescriptibles. En parler est insignifiant, insipide, les découvrir est magique.



Auprès de mon baobab...

Dans le village de Diallakorodji, à trois heures de piste de Lakamané un cavalier éclaireur nous attend. Il nous demande de faire un arrêt de 45 minutes afin que le comité d'accueil de Lakamané ait le temps de terminer la dernière mise au point.

Au moment voulu, nous repartons. Un cavalier nous ouvre la route. A un kilomètre avant l'entrée dans Lakamané c'est un groupe de cavaliers qui nous escorte. Les chevaux magnifiques sont décorés de couleurs ainsi que les cavaliers hommes, adolescents la plupart. Les femmes et les filles ne montent pas à cheval. Le cheval constitue un signe extérieur de bon niveau social, il n'assure que des tâches nobles contrairement à l'âne utilisé comme bête de somme. Le cheval est également signe de fête et de reconnaissance d'honneur à l'égard de l'hôte.



L'escorte de cavaliers en l'honneur des Marollais

Le groupe de cavaliers auxquels se sont joints des bœufs de parade montés par des villageois du comité d'accueil nous amènent jusqu'aux notables. A pied nous marchons entre deux haies constituées de villageois endimanchés venus spécialement pour nous accueillir avec de joyeux youyous, des gestes de la main, de larges sourires. La haie se referme derrière nous... Monsieur Kama Diallo MAMADOU, commandant chef d'arrondissement (équivalent du grade de sous préfet), Monsieur DEMBELE, directeur d'école et président du Jumelage à Lakamané et des Chefs de villages nous accueillent officiellement. Des discours sont

prononcés, puis les couleurs maliennes sont hissées en notre honneur. S'ensuit le rite de l'eau, élément précieux et signe de vie ainsi que la présentation de produits locaux tels que le mil, le maïs et la noix de kola que l'on offre à un ami. Ensuite, un spectacle équestre nous est offert... Dany, particulièrement ovationnée dès son entrée dans le village, remercie pour l'accueil émouvant et dit un mot d'hommage à la mémoire de Hamo KANTE, forgeron décédé récemment. Après une minute de silence, un bœuf et un mouton nous sont offerts pour que nous les mangions.



Un accueil inoubliable et chaleureux

Un repas nous est offert par les femmes de Lakamané.... L'après midi, direction la mare et son puits où les femmes souhaitent développer le maraîchage. Puis un match de football est organisé. L'équipe victorieuse reçoit une coupe et une médaille est donnée à la deuxième équipe. Acclamations de circonstance et photos. Puis retour au campement où le repas nous attend à la belle étoile ».

- Le lendemain matin les Marollais visitent le village de Guingui situé à 15 kilomètres de Lakamané. Le protocole d'accueil est identique à celui de la veille. Escorte de cavaliers maures, youyous des habitants, rituel de l'eau, discours du Chef de village. Un spectacle de danse au rythme du tamtam leur est présenté par les femmes et les jeunes filles.

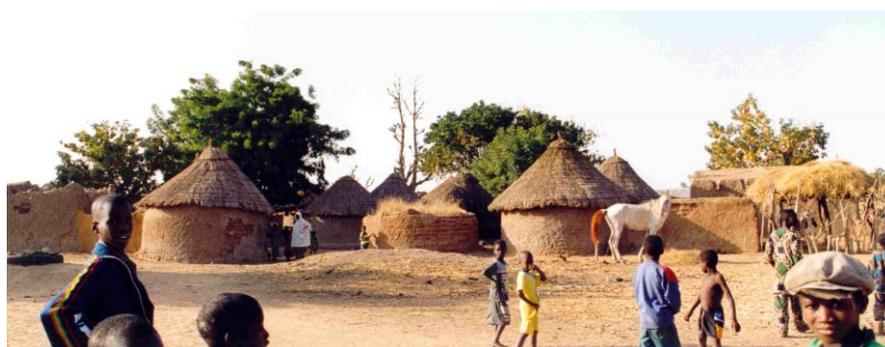
« Départ pour la visite du forage situé à environ un kilomètre du village. Louis assure un contrôle des installations et débat des projets à l'initiative des villageois. Construction d'un bassin de retenue d'eau pour le maraîchage des femmes. Construction d'un deuxième réservoir, le premier se révélant insuffisant pour la consommation domestique et animale. La vérification du moteur électrogène révèle un entretien sérieux... Louis donne des conseils de surveillance sur la propreté du carburant acheté. Avant la construction du forage, la corvée d'eau obligeait les villageoises à aller chercher l'eau à des dizaines de kilomètres de marche »....

« Soirée douche locale, seau d'eau dans une pièce à ciel ouvert. La douche en plein air dans la torpeur du soir a son charme, car ici l'eau est l'élément que le corps réclame le plus... Tous les soirs les petits enfants sont lavés avant le repas. Ici pas d'enfants faméliques. Les enfants paraissent heureux, plein de vie. Ils sont très nombreux. En moyenne, chaque femme a six ou sept enfants. Les hommes vivent la polygamie prenant deux ou trois femmes... Un repas nous est offert par les villageois. Le bœuf et les deux moutons offerts à notre arrivée ont été cuisinés...Après une soirée tam-tam sur la place du village. Les femmes et les jeunes filles dansent et chantent... Nuit magique ! Les bruits de la nuit ont bercé notre sommeil »...

- Le lendemain matin les Marollais visitent le village de Foutougou situé à 2 kilomètres de Guingui. Le protocole d'accueil est identique à celui de Guingui.



Un accueil chaleureux de l'école de Foutougou



Vue du village de Foutougou

« L'après midi randonnée dans les collines point d'eau où, actuellement les femmes vont chercher l'eau en la ramenant à dos d'ânes ou sur la tête dans des bassines de 25 à 30 kilogrammes. Corvée impressionnante révélant la résistance exceptionnelle des femmes. La montée se fait par un sentier poussiéreux et sinueux à travers de gros cailloux arrondis, des arbustes rabougris, des épineux ombrageant timidement notre marche...

Après plus d'une heure nous atteignons une cuvette où se situent deux puits et des abreuvoirs pour les animaux. Tout autour des singes nous observent. Ces singes peuvent se montrer agressifs à l'égard des hommes. On nous explique que des hyènes qui descendent le soir jusqu'aux puits ont déjà attaqué des hommes.



La corvée d'eau et la cuisine est le rôle des femmes

... Parfois des animaux tombent dans les puits ce qui pose des problèmes d'hygiène de l'eau. L'eau de ces puits n'est pas potable. Elle nécessite un filtrage et un traitement pour le devenir... Ainsi va la vie des porteuses d'eau et des bergers de Foutougou. Une vie dure et exténuante... Les tentatives de creusement de nouveaux puits ont été réalisées. Trente huit puits jusqu'à ce jour et toutes infructueuses »....

- La soirée offerte à Foutougou sera identique en qualité à celle de Guingui. Le lendemain matin déplacement retour vers Lakamané.

« Avant notre départ Michèle et Hélène assurent le changement du pansement d'un petit blessé, mais aussi des soins à diverses personnes qui voient en nous de dévouées infirmières occasionnelles. Notre trop bref séjour à Foutougou s'achève par une séance de poses photos très appréciée surtout par les jeunes filles...



Vue de la mare de Lakamané

Nous arrivons à Lakamané sous un soleil de plomb. Nous visitons la mare et les sept arbres sacrés. Ils sont les seuls par leur feuillage verdoyant à apporter un peu d'ombre... Durant notre halte à l'ombre des arbres sacrés plusieurs troupeaux de centaines de moutons, amenés par de jeunes bergers peuls, viennent boire. Les bêtes assoiffées par plusieurs jours de brousse, courent et épuisent leurs dernières forces pour se précipiter à l'eau... Les troupeaux n'ont accès à l'eau que tous les trois ou quatre jours. Ainsi, des milliers d'animaux viennent faire le plein de vie et emplissent leur panse les transformant en véritables outres...

Après ce spectacle il est temps de retourner au village. Après le repas, c'est la visite de la salle d'alphabétisation et participation au groupe des élèves en majorité masculins. Les cours sont appréciés et apportent un réel soutien à ceux qui n'ont eu qu'un début de scolarisation... Dans la cour de l'école, réunion générale à laquelle participent Guingui, Foutougou et Lakamané et les divers mouvements associatifs ou services spécialisés (association de femmes, parents d'élèves, vétérinaire ...). A l'issue de la réunion Jean et Louis remettent au président de l'association du Jumelage, mais aussi à l'association des femmes et aux représentants des parents d'élèves les cadeaux utiles apportés par nos soins...

La journée s'achève par un match de foot, un excellent repas en plein air et une soirée tam-tam. Nous nous couchons épuisés. Ainsi s'achève le huitième jour de voyage ».



Lun match amical joué sous un soleil de plomb



Hélène se joint aux femmes du village pour danser au son des tam-tams

- Le lendemain matin c'est le long et éprouvant retour vers Bamako. Chaleur, poussière et un véhicule 4x4 devenu poussif.

« Après un petit déjeuner très copieux, il est temps de prendre la route... Monsieur DEMBELE, président du comité du Jumelage de Lakamané qui nous a accueilli à notre arrivée au village puis accompagnés au cours de toutes nos visites nous " autorise à prendre la route". C'est une formule de civilité africaine. Il nous remercie d'être venus jusqu'à Lakamané et espère nous revoir, car dans ce village nous sommes toujours les bienvenus et chez nous.

Nous retiendrons les mots qu'il a prononcés :

« Votre visite la première effectuée par le président des Amis du Jumelage, à l'orée de la décentralisation (Malienne), illustre éloquemment que vous nous aimez. En effet, entre les survivances valables de la philosophie Platonicienne, il est celle qui affirme que la connaissance surgit de l'amour. Plus nous apprenons à nous connaître, d'avantage nous nous aimons et mieux nous découvrons en vous des partenaires sages, prudents, perspicaces, honnêtes et fraternels. Cette marque d'honneur que vous nous faites par cette visite assurera la pérennité des liens et d'échanges et de coopération, la poursuite et le renforcement des actions entreprises comme le stipule la charte du Jumelage entre les deux cités. Vous éveillez ici l'admiration et vous inspirez l'estime et le respect ».

« Le départ est difficile, très difficile. Toute une partie de la population est là pour nous saluer. Les plus nombreux sont les enfants encadrés par leurs instituteurs. Ces enfants sont attachants, si spontanés, si attendrissant. Catherine offre des biscuits vitaminés qui sont distribués à chacun par le représentant des parents d'élèves. A notre départ plein de petites mains se lèvent, les enfants courent derrière le 4x4, offrant leur rire et toute l'énergie de leurs jambes pour nous garder dans leur regard. Un tourbillon dans le virage et 'au revoir Lakamané'. Un temps de silence marque notre émotion.

La route nous reprend, retour éprouvant physiquement. La piste ondule entre les épineux, les baobabs, les termitières. Le 4x4 slalome, poursuivi par son nuage de poussière de sable... Diéma, premier arrêt ... puis d'autres Dialla, Korodji, Soffan, Kola, Guémou et Kokouroumé... Chacun commence à arborer la couleur ferrugineuse de la route... Simbi, Kadiel, Gadiaba... A 80 kilomètres de Bamako, le 4x4 nous cause du souci. Il ne peut plus monter au-delà de 40 km/h... On est sale, fatigués et assoiffés. Nous prions pour nous arrivions à bon port. Que la route est longue quand le véhicule bat de l'aile... A toute petite vitesse nous arrivons à la nuit à destination...

... Nos vêtements, nos bagages, ont également souffert de la poussière de la route mais l'important est d'être arrivé à Bamako... Le conseil de Dany d'utiliser des sacs poubelle pour enrober les valises s'est avéré très utile »...

- Le lendemain est une journée de repos et de quartier libre avant le retour en France.

Madame Hélène MÊTCHEDE termine son récit par ses impressions de voyage à destination de tous les adhérents de notre association.

« Tout ce que nous avons vécu a été très fort notamment au niveau de l'aspect relationnel et du contact humain. Il restera des souvenirs, mais surtout des visages, des sourires d'enfants, de femmes, d'hommes, d'anciens (il n'y a pas de vieillards en Afrique. Il y a des anciens, des sages très respectés et écoutés... constat à méditer...) vivant rudement mais aussi un lien solide et durable avec ces lointaines communautés villageoises.

Notre esprit de solidarité en ressort renforcé et notre motivation à croire en ce que 'les Amis du Jumelage' font encore plus déterminée...

Que tous les Amis du Jumelage soient persuadés du bien fondé de leur action et de la nécessité de poursuivre celle-ci. La paix du monde passe par plein de petite gouttes d'eau de solidarité, de développement ; nous ne pouvons grandir qu'en donnant un peu de ce que nous avons la chance d'avoir et de savoir. Nos amis de Lakamané, de Guingui et de Foutougou nous en sont pleinement reconnaissants. Ils ont su le montrer par leur accueil, leur hospitalité et leur délicatesse tout à fait à la hauteur de l'amitié qui nous lie réciproquement. Ils ont su rappeler la valeur des richesses de la nature et tout particulièrement de l'eau ».

Les autres voyages de Marollais à Lakamané

Monsieur Louis FRIMBAULT, qui succédera à Madame Dany PUICHAFFRET, fera par la suite trois autres voyages à Lakamané en 2003, en 2006 et en 2010. Ces voyages lui auront permis de tisser un véritable réseau entre les autorités de Lakamané et ses habitants, mais aussi de consolider les liens en région parisienne avec les migrants originaires de la commune rurale de Lakamané et de ses villages.



Louis procède à une distribution d'outillage en présence de l'ancien Maire de Lakamané, M. Mamadou Coulibaly



Louis en compagnie du nouveau Maire, M. Mamadou Diallo et du Sous-préfet de Lakamané, M. Maïga

Lors de ces visites et aux multiples discussions et palabres avec les autorités et les villageois, Louis FRIMBAULT se sera forgé une idée précise sur l'aide à apporter au développement économique de la commune rurale de Lakamané. Il aura la conviction chevillée au corps que l'accès à l'eau potable est un impératif à atteindre. L'apport de la technologie ne sera pas une condition suffisante pour atteindre cet objectif. Il faudra également les aider dans la formation du personnel en charge de la maintenance des puits, des pompes et des groupes électrogène.



Louis avec les responsables de Guingui, à ses cotés M. Maïga, Sous-préfet de Lakamané



Un autre moment de palabre avec les responsables de Foutougou

C'est bien par le biais de ces rencontres que la confiance a pu s'installer de façon durable et fort utile entre toutes les parties. Dans sa démarche, Monsieur Louis FRIMBAULT n'aura pas négligé d'y associer les migrants qui vivent en région parisienne. Ils sont les liens naturels avec les villageois. Sachant qu'ils retournent régulièrement au pays, les migrants servent bien volontiers de relais entre nos deux associations du Jumelage et la Mairie de Lakamané.

A l'issue de son voyage en 2010, Monsieur Louis FRIMBAULT décrira aux membres de l'association son appréciation de situation sur la commune de Lakamané. Et en particulier sur les conditions d'accès à l'eau potable dans les villages de Guingui et de Foutougou. Il parlera aussi de la première mise en exploitation du périmètre maraîcher de la Coopérative de Lakamané.

« Dans le village de Guingui l'installation de captage de l'eau potable est correctement réalisée et la borne-fontaine fonctionne avec un débit de production de plus de cinq cents litres d'eau à l'heure. Le trop-plein du réservoir principal sert à alimenter les autres bassins existants. Les robinets sont suffisamment hauts pour éviter une mauvaise intervention par des enfants. Il manque cependant un périmètre de protection au pied du château d'eau pour éviter la divagation des animaux.

Concernant le village de Foutougou, la situation n'est pas très bonne. Le groupe électrogène qui alimente la pompe est en panne de combustible. La borne fontaine est détériorée. Il manque un robinet de distribution sur les quatre normalement installés. Plus grave à mes yeux, les raccordements de tuyauteries du château d'eau sont entièrement à reprendre. Un défaut d'alignement entre deux éléments provoque une fuite colmatée par un chiffon. La réception de l'installation n'a pas pu être faite en raison d'un différend entre les installateurs et la population, lesquels ne sont pas revenus depuis. On comprend aisément les raisons du différend. Il manque également un périmètre de protection au pied du château d'eau. Cette situation déplorable ne devrait pas perdurer en agissant sur le paiement aux entrepreneurs qui doivent respecter les contrats. En effet, les réceptions définitives des installations d'accès à l'eau potable doivent être effectuées en conformité avec la convention opérationnelle. Pour aider la Mairie, j'ai demandé au représentant de l'ONG Kared, qui agit sur place en qualité d'expert, d'intervenir dans ce sens vis-à-vis des entrepreneurs commissionnés. La situation devrait ainsi s'améliorer.

Dans un autre domaine, j'ai longuement visité le périmètre maraîcher de la Coopérative de Lakamané. La clôture délimitant la zone de culture sera à reprendre après la récolte de la première saison de mise en culture.

La Coopérative a dû avancer dans l'urgence l'achat de graines et du matériel afin de respecter la bonne saison de mise en culture. L'animateur de la Coopérative a besoin de l'expérience des premières récoltes pour bien mesurer les besoins en graines, en semences et en outillage. J'ai demandé qu'une liste complète du matériel et des lots de graines nous soit communiquée afin de rester conforme aux dispositions et aux financements apportés. D'autre part, j'ai aussi demandé à l'agence Kared de mettre à la disposition de la Coopérative des fournitures pour la prochaine saison de production agricole.

En conclusion, les actions en cours sont sur un bon rail. Mais, il reste encore beaucoup de travaux et de contrôles à faire pour que tout cela fonctionne dans la durée ».

La visite en 2012 du Maire de Lakamané

C'est grâce à l'invitation du Conseil Général de l'Essonne, mais aussi grâce à la providence et à la ténacité des élus, qu'une délégation Malienne composée d'élus et de techniciens administratifs des collectivités territoriales des cercles de Diéma, de Douentza et de Nioro du sahel a pu venir en France du 29 mars au 6 avril 2012 ; et ce malgré un coup d'état militaire en cours qui avait débuté au Mali une semaine auparavant. Le Maire de Lakamané figurait parmi les invités du département. C'est donc à ce titre que les Amis du Jumelage et la Mairie furent associés au programme d'accueil et aux réunions organisées par le Conseil Général.

Alain SEVERAC qui était chargé de les accueillir à l'aéroport d'Orly nous raconte les premières journées.

« Après de nombreuses incertitudes dues au coup d'état à Bamako, l'arrivée de la délégation malienne m'est confirmée la veille par le Conseil Général. Le lendemain matin, à 6 heures, je me retrouve à Orly avec toutes les autres personnes venues les accueillir. L'avion a du retard ... enfin après trois heures d'attente... les voilà !

Monsieur Mamadou DIALLO, Maire de Lakamané me présente son épouse Kadiatou, secrétaire gestionnaire de projets de la commune. Ils sont heureux d'être là, mais aussi ils sont surpris par le froid qui règne en métropole. Nous prenons rapidement la route. Pendant le trajet, le Maire ancien journaliste m'explique que le putsch militaire a renversé le président Amadou TRAORE alors que se déroulait au nord une rébellion et que des mouvances islamiques proches d'Al-Qaïda menaçaient également l'intégrité du pays. Le pays est dans la tourmente, et nos cœurs sont là-bas.



M. Mamadou Diallo, Maire de Lakamané, et Kadiatou son épouse et M. Alain Séverac, Président des Amis du Jumelage

Une fois arrivés à Marolles, ils s'installent chez Michel DAFFY, membre de la Commission Mali. Après un peu de repos, je les récupère pour le repas de midi, puis nous prenons la direction du château de Chamarande pour la première réunion. Michel POUZOL, conseiller général chargé de la coopération décentralisée, accueille la délégation. Toutes les réunions et les discussions sont faites autour des centres d'intérêts des élus Maliens : la présentation du programme de coopération avec le Comité d'Orientation et de Programmation (COPROG) et sa validation. De retour à Marolles, nous nous arrêtons pour faire quelques photos souvenirs.



Dans la délégation d'élus et de techniciens Maliens à Chamarande avec les partenaires du réseau de coopération de l'Essonne, on reconnaît sur cette photo M. Georges JOUBERT, Maire de Marolles-en-Hurepoix, M. Mamadou Diallo, Maire de Lakamané, Kadiatou DIALLO son épouse et M. Alain Séverac, Président des Amis du Jumelage

Le lendemain, les réunions s'enchaînent à l'Assemblée Départementale à Evry. Les élus traitent divers sujets : le budget, la comptabilité publique, la présentation des comptes administratifs, et la manière d'intégrer le programme de coopération dans les comptes des collectivités. Pour terminer, on évoque l'enjeu à venir au Mali et en France. Manifestement, le coup d'état pèse sur les esprits. Après le déjeuner, nous les accompagnons à la mosquée d'Evry pour un moment de prières.

L'après-midi une réunion a lieu à l'université d'Evry Val d'Essonne pour entendre des propos sur la gestion de l'eau publique. Des professeurs, des ingénieurs des agences de l'eau, des présidents de syndicat des eaux mènent la réunion-discussion sur l'accès à l'eau potable, les eaux de ruissellement, les pollutions et les nitrates. En fin d'après midi nous rentrons tous à Marolles bien fatigués ».

Après un bourrage de crânes bien académique, mais forcément utile à tous, et quelques visites telles qu'une station d'épuration, une Régie publique de l'eau, un potager associatif, nos hôtes de Lakamané passeront les jours suivants à Marolles au contact des Amis du Jumelage, et de Monsieur George JOUBERT, Maire de Marolles. En particuliers, des réunions-discussions permettront à Messieurs Louis FRIMBAULT, Michel DAFFY, et Alain SEVERAC d'échanger des points de vue pratiques et techniques avec le Maire de Lakamané. Pendant ces quelques journées, les conversations iront bon train. Ce fut une occasion unique de passer en revue tous les programmes.

Louis FRIMBAULT nous raconte la teneur des entretiens.

« Nous évoquons, tout d'abord, la mise en place d'équipements solaires pour l'accès à l'eau potable des villages de Foutougou et de Guingui. Plusieurs entreprises ont été consultées afin d'établir le plan de financement. La Mairie de Marolles et les Amis du Jumelage ont retenu la proposition de la société AIRCOM pour la qualité et la composition du contenant technique. Il est convenu que la Mairie de Lakamané rédigera un protocole liant le fournisseur et la commune pour la réalisation des travaux. Il est rappelé au Maire que la formation du personnel d'exploitation sera financée par le Conseil Général de l'Essonne.

Monsieur Mamadou DIALLO nous parle ensuite des résultats de la coopérative agricole de Lakamané. Le taux d'exploitation n'est pour l'instant que de 60%. La Mairie vise à son amélioration en favorisant une consommation locale de la production et la commercialisation des excédents. Il décrit les frais d'exploitation : les semences, les produits de traitements, les outils et les matériels achetés dans l'année, les cotisations versées... Il insiste en dernier lieu sur les perspectives de l'année en termes de plantations, d'arboriculture, de cultures et de récoltes sur les haies vives.

Le Maire de Lakamané nous fait part également de la situation alimentaire de sa commune. En effet, bien que l'état Malien ait fourni des tonnes de céréales la situation est catastrophique. Alain SEVERAC décide de verser immédiatement la somme de 300 Euros soit environ 200.000 francs CFA en espèces afin de permettre au Maire de Lakamané d'ouvrir un compte bancaire spécifique à la banque de céréales de la commune de Lakamané et de ses 16 villages. Dès l'ouverture du dit compte, notre association aura la faculté de verser ultérieurement des subventions et des dons. Il est décidé que la banque de céréales devra nous tenir au courant de ses activités.

Nous informons le Maire que l'installation de l'informatique et de l'électrification par panneaux solaires pour sa Mairie sera financée au titre du programme 2012. Les équipements nécessaires devront être achetés à Bamako par la Mairie de Lakamané afin de respecter les directives du Conseil Général, mais aussi pour que la Mairie puisse s'approvisionner et se dépanner plus facilement avec les fournitures courantes. Cette décision présente également le formidable avantage de faire travailler les entreprises locales ».

La culture et l'enseignement ne sont pas oubliés lors de ces réunions. Monsieur DIALLO indiquera son désir de renforcer les liens entre les deux communes, soit en invitant les jeunes Marollais à un festival à Lakamané, soit en envoyant à Marolles, un groupe folklorique à l'occasion de nos manifestations culturelles. Il manifestera son souhait de voir reprendre les relations inter-écoles. Monsieur Louis FRIMBAULT l'informera que malgré son intervention auprès du responsable du collège de Marolles celui-ci a préféré ouvrir des relations avec un

établissement de 2ème cycle de Madagascar avec pour argument l'absence de réponse du 2ème cycle de Lakamané. En conséquence, il est demandé au Maire de s'informer sur l'apparente absence de dialogue de la part de son école.

De son côté la Mairie de Marolles s'engagea à ouvrir une commission supervisant l'animation de l'ensemble des relations scolaires et culturelles.

Une dernière réunion sera organisée avec Monsieur Jean-Luc GAGET, président d'Essonne Sahel, afin de parler du micro-barrage de Bougoutintin - Balandougou. Pendant, cette rencontre toutes les parties concernées se mettront d'accord pour que les financements soient portés sur des comptes spécifiques séparés. Il sera affirmé par le Maire de Lakamané que l'évolution des financements et des travaux suivent normalement leur cours. Malgré ces informations plutôt rassurantes, le président d'Essonne-Sahel insistera sur le fait que l'achèvement de la construction de la digue devra être terminé rapidement afin que l'ensemble de l'ouvrage soit sec et solide avant le début de la saison des pluies. C'est-à-dire dans trois mois !



M. Mamadou Diallo, Maire de Lakamané, et Kadiatou son épouse et M. Alain Séverac



Après du Maire de Lakamané et son épouse, M. Michel Daffy et Nicolas Murail, Maire adjoint de Marolles-en-Hurepoix



On reconnaît M. Nicolas Murail, M. Alain Séverac, M. Louis Frimbault et M. Jacques Ryckelynck de l'association Limours Nioro du Sahel et M. Mohamed Lamine Sylla, Conseiller communal de Nioro du Sahel



La fin du séjour en France se termina comme il se doit par une soirée protocolaire dînatoire offerte par le Président de Conseil Général de l'Essonne. La bonne humeur y régna. Mais nous retiendrons les paroles fortes de sens de Madame Touré Adam AÏSSE PALL, présidente du cercle de Nioro qui déclara :

« Je n'ai pas de crainte par rapport à nos projets avec l'Essonne car tous nos partenaires, dont le Conseil Général, restent solidaires. L'Essonne et le Mali, c'est comme la famille. Mais on veut retourner auprès de nos familles pour partager la douleur de notre pays. Le Mali ne mérite pas ça. Nous déplorons le comportement des putschistes. Le président n'aurait pas dû réintégrer les militaires qui avaient combattu aux cotés de KHADAFI. Cela s'est retourné contre lui. Il faut que l'ONU nous aide. Je suis musulmane. Pour autant, AQMI ne peut pas nous forcer à appliquer la charia. Le Mali doit rester un pays laïc ».

A la lueur des événements qui sont survenus en janvier 2013 avec l'engagement des forces armées Françaises aux cotés des forces armées Maliennes dans l'opération Serval on peut affirmer que ces paroles étaient particulièrement prophétiques et pleines de sagesse.

C'est donc avec ces mots en tête que l'on raccompagna « nos jumeaux de cœur » le lendemain après midi à l'aéroport d'Orly. Auparavant, une matinée de shopping fut proposée à Kadiatou qui en rêvait avant de rentrer à Bamako. On était heureux de les voir repartir tous les deux avec des projets plein la tête pour les habitants de leur commune.

Chapitre 6

*« Seul un sot mesure la profondeur de l'eau avec ses deux pieds »
Proverbe Malien*

Vingt ans d'existence et des projets

2014 : Notre Jumelage fête ses vingt d'existence avec des projets

Les projets en cours pour la période 2013 - 2015

Les projets pour la période 2013 - 2015 visent à alimenter en eau potable (AEP) deux villages de la commune de Lakamané. Le budget total est de 180.610 euros. La recherche de partenaires financiers complémentaires est à hauteur de 90.675 euros (30 000 euros/an).

- Village de Kaniara : sur un forage déjà réalisé l'objectif est la mise en place d'une motorisation électrique par l'équipement de panneaux solaires, la construction d'un château d'eau et de 6 bornes fontaine.

- Village de Soucko-Gory : Après la réalisation d'un forage pour le village, l'objectif est la mise en place d'une motorisation électrique par l'équipement de panneaux solaires, la construction d'un château d'eau et de 6 bornes fontaine.

BUDGET DISPONIBLE	180.610 euros
PARTICIPATIONS FINANCIERES EN FRANCE	<ul style="list-style-type: none">- Commune de MAROLLES-EN-HUREPOIX : 18.000 euros ;- fonds propres du Conseil général de l'Essonne : 18.000 euros ;- subvention du MAEE : 18.000 euros- Association « Les Amis du Jumelage » de MAROLLES-EN-HUREPOIX : 2.400 euros- Association des migrants de GORY : 8.000 euros- Association des migrants de KANIARA : 8.000 euros- Autres partenaires financiers : 90.675 euros
PARTICIPATIONS FINANCIERES A L'ETRANGER	Bénéficiaires (débours ou valorisation) <ul style="list-style-type: none">- Village de GORY : 8.385 euros.- Village de KANIARA : 9.150 euros

NB : Il est conseillé de se reporter à l'annexe 5 pour lire en détail le déroulement opérationnel et le montage budgétaire de la Convention du projet 2013 – 2015.

Tout naturellement, la conclusion de ces premières vingt années d'existence du jumelage de Marolles-en-Hurepoix avec Lakamané revient de droit à Monsieur Louis FRIMBAULT.

« Si au départ nous étions pleinement conscients que notre jumelage était d'ordre humanitaire avec des apports spontanés au profit des habitants de la commune rurale de Lakamané comme des fournitures scolaires, et des produits non médicamenteux pour créer un stock au dispensaire, il s'est avéré rapidement que les besoins d'ordre économique étaient tout aussi nécessaires. Ainsi, il apparut indispensable de changer les groupes électrogènes des forages. Les moteurs fonctionnant tous les jours et après 18 mois de service leur renouvellement était devenu un impératif. D'autres actions devaient suivre : la réparation de l'école fondamentale de Lakamané, dont le toit s'était envolé lors d'une tempête ; les aménagements en eau potable pour les populations au lieu de récupérer l'eau des marigots ; la réalisation du micro barrage de Bougoutintin-Balandougou qui permet aux deux villages de 1000 habitants de pouvoir cultiver environ 120 hectares de terre et aussi de réalimenter la nappe phréatique et recharger les puits, les équipements solaires des forages qui fournissent durablement pour une durée d'environ 25 ans l'énergie nécessaire à l'extraction de l'eau et ensuite l'équipement informatique de la Mairie de Lakamané qui permettra d'améliorer la gestion communale et les relations entre nos deux communes. Les élections municipales ont fait apparaître un besoin d'instruction et d'information des élus ce qui nous a conduit à participer à la formation des nouveaux élus avec le concours du Conseil Général de l'Essonne et de la Région Ile de France.

Toutes ces activités exigent des financements importants auprès des collectivités territoriales (Municipalité, Département, Région, Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération, Agence de l'Eau Seine-Normandie) sans oublier une participation active des villages et des migrants, ainsi que des connaissances techniques et administratives accrues dans la réalisation des dossiers.

Les bailleurs de fonds demandent de leur côté une évaluation et un suivi, une étude de terrain et la traçabilité, des comptes-rendus circonstanciés et la fourniture des pièces comptables des projets ; ce qui a conduit notre association à développer ses interventions en les complétant de conventions entre les différents partenaires.

Ainsi nous sommes loin de nos bons offices du début que l'on croyait pouvoir prodiguer généreusement, mais la richesse de nos relations nous fait oublier tous les soucis et il ne nous reste que les bons moments, en particulier lorsque les habitants de la commune de Lakamané nous remercient pour le travail accompli à leur profit ».

Chapitre 7

« Ce n'est pas la main, mais le cœur qui donne »
Proverbe Malien

Recherche de dons pour réaliser les projets en cours

La lecture des chapitres 4, 5 et 6 vous a permis de comprendre que l'ambition des projets réalisés et ceux qui sont en cours répondent véritablement aux besoins des habitants de la commune rurale de Lakamané. Cependant, l'argent étant comme toujours le nerf de la guerre, vous avez également pu constater que les projets pour la période 2013 - 2015 au profit des villages de Kaniara et de Soucko-Gory de la commune rurale de Lakamané ne sont pour le moment financés qu'à hauteur de 50% du budget total.

Par conséquent, l'association des Amis du Jumelage va, comme les années précédentes, solliciter des bailleurs extérieurs. Ainsi, pour la célébration du 20^{ème} anniversaire de notre jumelage, il a été décidé de faire un plus large appel aux dons auprès des habitants de Marolles-en-Hurepoix.

Pour cette raison en vertu du proverbe bien Français « *Les petits ruisseaux font les grandes rivières* » nous sollicitons votre générosité en vous demandant de faire un don, même petit. Vous recevrez en retour un reçu fiscal.

En annexe 6, vous trouverez un formulaire vous expliquant la procédure à suivre pour faire un don.

Vos dons serviront également à soutenir des micros projets

le 02/07/2013

Chère Josphine,
Je vous salue, vous et votre entourage.
Au nom des femmes de Guingui, nous aimerions avoir de l'aide
pour faire des marchés (des jardins).
Avant, nous n'avions pas d'eau potable, mais grâce à vous
Josphine et vos amis, nous en avons reçu.
Nous ne pouvons pas acheter de l'eau pour boire et utiliser
pour le jardinage.
Nous aurions besoins d'argent pour cela.
Nous n'avons même pas d'argent pour acheter des médicaments
pour nos enfants quand ils tombent malade.
Si pour n'importe qu'elle raison vous voulez envoyer certaines
choses, faites le passer à M. KANTÉ Bakary.
Je vous remercie d'avance, ~~par~~ au nom de toute
les femmes de Guingui.
De la part de Mme. KANTÉ Kadiala

Je soussigné Mr Bakary KANTE, Migrant du village de Guingui, Commune rurale de Lakamané certifie avoir reçu la somme de 130 Euros (cent trente Euros) de l'association « Les Amis du Jumelage de Marolles en Hurepoix, destinée à l'association des femmes de Guingui en qualité de participation a leurs achats de fournitures scolaires, médicaments et autres applications, en réponse a leur courrier du 02 Juillet 2013.

Fait a Villiers sur marne le 21.09.13 2013



En annexe 6, vous trouverez un formulaire vous expliquant la procédure à suivre pour faire un don.

Références utiles

Documents et brochures réalisés par les Amis du Jumelage

- Brochure de présentation du Jumelage datée du 24 septembre 1994 rédigée par Madame Dany PUYCCHAFFRET, responsable de la Commission Mali
- Brochure du voyage à Lakamané du 22/02/1999 au 05/03/1999 rédigée par Madame Hélène MËTCHEDE
- Documents rédigés par Monsieur Louis FRIMBAULT, responsable de la Commission Mali

Document réalisé par la commune de Lakamané

- Plan de Développement Economique Social et Culturel (PDESC)

Sites Internet

- Site de la Mairie de Marolles :

<http://www.marolles-en-hurepoix.fr/>

- Téléchargement du guide de présentation et de la fiche d'inscription à l'association des Amis du Jumelage de Marolles-en-Hurepoix :

<http://www.marolles-en-hurepoix.fr/index.php?rub=290&PHPSESSID=4bc70addee649f0e2b87e118e4b5e65e>

- Site du Conseil Général de l'Essonne :

Rubrique les relations internationales et la coopération décentralisée

<http://www.essonne.fr/le-conseil-general/relations-internationales/la-cooperation-decentralisee/>

- Site de l'association Essonne-Sahel :

Rubrique le réseau pour retrouver les Amis du Jumelage

<http://www.essonnesahel.org/spip/index.php>

- Site Programme Solidarité Eau :

<http://www.pseau.org/>

- Site Cités unies France : rubrique la coopération décentralisée

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?rubrique16>

- Site Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement du Mali :

<http://www.environnement.gov.ml/>

Rubriques :

- Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH)
- Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH)

Crédit photographique

- Monsieur Louis FRIMBAULT
- Monsieur Alain SEVERAC

Annexe 1

Charte de Jumelage Entre Lakamané (Mali) et Marolles-en-Hurepoix (France)

Préambule

Dans le cadre des principes élaborés par la fédération mondiale des Cités Unies, les habitants de Lakamané au Mali et de Marolles-en-Hurepoix en France déclarent que pour toujours leurs deux collectivités seront jumelées dans un esprit d'amitié et de confiance mutuelle.

Ce jumelage scelle les liens d'amitié et de solidarité qui unissent nos communautés depuis 1987.

Il représente une source d'enrichissement partagé et d'espoir d'un monde plus solidaire.

Article 1

Les actions décidées conjointement s'établiront sur la base d'une participation librement consentie des habitants des deux collectivités et des ressortissants de Lakamané en France.

Article 2

Les deux communes s'engagent, dans les conditions visées à l'article 1, à poursuivre leurs actions au village de Lakamané – Mali dans les domaines suivants :

- Enseignement : favoriser la scolarisation et améliorer les équipements scolaires.*
- Santé : prévention, formation, poursuivre les actions pour l'équipement des centres de santé.*
- Lutte contre la désertification.*
- Développement économique et rural.*

En s'inspirant des relations établies entre les enfants, les échanges culturels entre les deux communautés seront poursuivis et développés : Ils permettront la découverte d'une culture différente, source d'enrichissement et facteur de meilleure compréhension entre les hommes.

Article 3

Afin de favoriser les dynamiques locales et la participation des migrants, des opérations de développement sur d'autres villages de l'arrondissement pourront être envisagées.

Ces actions devront faire l'objet d'une convention définissant les objectifs, les coûts et les participations respectives.

Marolles-en-Hurepoix le 24 septembre 1994

Pour Marolles en Hurepoix

Le Maire

M. Alain Loiseau

Le président des Amis du Jumelage

M. Robert Gillot

pour Lakamané

Le Chef d'Arrondissement

M. Athamoudou Keita

Le Chef de Village

M. Mamadou Diallo

Description générale de la commune rurale de Lakamané

Présentation du Cercle de Diéma

Au crépuscule du X^{ème} siècle, Niaranthé Sissoko intrépide chasseur « karé » originaire du Nina (cercle de Nara) à la recherche de sa pitance, foula la terre fertile et giboyeuse de la contrée qui par déformation prit le nom de « Kaarta » (Kateb tabaté kharanta kaarta) couvrant ainsi la plus grande partie de l'actuel Cercle de Diéma.

Son installation à Noumakolo a donc précédé la fondation des premiers villages de la circonscription à savoir entre autre : Farabougou , Kainera , Diangounté Camara , Mountan Soninké, Fatao, Lambidou, Diéma (1872) Diéoura , Madiga sacko , Nafadji , Tinkaré et Dalibéra

Historique

L'histoire du Cercle de Diéma s'est déroulée entièrement au cœur du royaume de Massassi du Kaarta, fondé par les Coulibaly venus de Ségou et qui atteint son apogée sous le régime de Bodian Moriba (1815-1832) son successeur Mamadou Kandia a soumis les Diawara Saugoné de Nioro avant d'être vaincu par El Hadj Omar Tall en 1885 qui installa Amadou Tall et imposa l'islam. Ce dernier se heurta aux Français en 1891 date à laquelle le colonisateur regroupa les entités traditionnelles en cantons tels que ceux du Kaarta, Koussata, Kingui Sangha etc... Relevant de la subdivision de Nioro du sahel à l'indépendance, l'actuel Cercle de Diéma était regroupé en cinq arrondissements : Diéma, Béma, Diankounté Camara, Dioumara et **Lakamané** attaché au cercle de Nioro du sahel jusqu'au 12 juillet 1977, la date de la création du Cercle de Diéma suivant l'ordonnance No 77/C MLN.

De nos jours, conformément à la loi No 99-035 AN/RN du 10 août 1999, le Cercle de Diéma compte 16 communes et villages dont 14 rurales qui sont :

Diéma, Madiga Sacko, Dianguirdé, Dioumara Koussata, Gomitradougou, Groumera, Béma, Fassoudebé, Guédébiné, Diankounté Camara, Lambidou, **Lakamané**, Diéoura , et Sansakidé et une commune urbaine celle de Fatao.

Traits physiques de la région

Situation géographique

Lakamané est une commune rurale qui regroupe 16 villages, soit une population totale d'environ 9 000 habitants. La commune est située à 350 kilomètres au nord de Bamako, et à 80 kilomètres de Diéma. Les villes de Lakamané et de Marolles-en-Hurepoix sont éloignées l'une de l'autre de 4 000 kilomètres.

Le relief

Le relief accidenté est dominé par des plateaux et des plaines sablonneux avec au Sud-ouest quelques effleurements rocheux constituant le prolongement du Mont Mandingue.

Le climat et la végétation

La végétation arbustive et arborée pousse sur un sol argileux et sablonneux. La pluviométrie varie de 400 mm à 800 mm.

Le climat est de type sahélien, il est caractérisé par l'alternance de deux saisons avec les températures variantes entre 15 et 45°C selon les saisons.

La saison des pluies qui s'étend de juillet à octobre est courte. Celle des pluies longues est la saison sèche qui s'étend de novembre à juin. Il souffle principalement deux vents : l'harmattan, un vent sec soufflant du Nord-est au Sud-ouest et la mousson du Sud-ouest au Nord-est qui apporte les pluies.

La formation végétale de l'espace agro-sylvo-pastoral est la savane arbustive. Le taux de couverture est d'environ 20% à 30% et la taille des arbustes de l'ordre de 2 à 7 mètres.

Les principales espèces végétales sont :

- Les espèces ligneuses : bauhinia refus cent, acacia, scorpidene, afromosia, laxiflora balanites acgyptica, acacia, le yali, guiera senegalonsis, combretum, migratum, combretum migracans etc.....
- Les espèces herbacées : andropogon, spp, cenchrus, bliflorus digit aria sap, acacia torah etc.

Le réseau hydrographique

Il existe des mares, des marigots et des bas fonds importants dont le régime est lié à celui de la pluviométrie.

Les traits humains

La population est estimée à environ 10 000 habitants. Cette population est essentiellement composée de Sarakolé, Bambara, Peuhl, Maure, Kagoro et Kassonké. La pluralité ethnique et la hiérarchisation sociale créent une diversité de la mentalité. Ce qui ne facilite pas la gestion de la population et de leurs différentes composantes.

Description des secteurs d'activités

Les principales activités sont :

- L'agriculture y compris le maraîchage;
- L'élevage qui porte sur les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les asins et les volailles auquel s'ajoute le commerce, la pêche et l'artisanat.

L'économie rurale

L'économie est à vocation essentiellement agro-pastorale.

L'agriculture est basée sur la production des cultures vivrières : mil, maïs, sorgho, niébé, fonio, arachide, tubercules (patate, manioc); l'oseille de Guinée verte et rouge et le riz ce dernier est cultivé surtout par les femmes.

Le maraîchage connaît présentement un regain d'attention.

Quant à l'élevage, bien qu'extensif il est de type sédentaire et transhumant.

Il est caractérisé par un regroupement Nord-sud de décembre à juin et Sud -nord de juin à novembre

La pêche n'est pas une activité régulière. Elle est purement artisanale et ne comprend que les espèces vivant en d'eau douce : le silure et les carpes.

L'élevage

Le secteur élevage à travers les principales filières (bétail, viande, lait, volaille, cuir et peaux) peut incontestablement constituer un créneau porteur d'emplois.

L'élevage est pratiqué sous deux principales formes :

- Une forme pastorale caractérisée par une migration saisonnière plus ou moins régulière des animaux entre les zones agro écologique à la recherche des ressources naturelles complémentaires. Dans ce cas plus de 50% de revenu brut de ménages provient de l'élevage ou des activités liées à l'élevage.
- Une forme agro-pastorale ou l'élevage est combiné avec des activités agricoles plus ou moins importantes. Dans ce cas environ 10 à 50% de revenu des ménages provient de l'agriculture.

Annexe 3

Le processus d'aide au développement initié et suivi par l'association des Amis du Jumelage

1^{ère} étape : Les prévisions Maliennes

- La commune de Lakamané établit pour 5 ans un Plan de Développement Economique Social et Culturel (PDESC).
- Les migrants proposent un projet au profit d'un village de la commune de Lakamané aux Amis du Jumelage.

2^{ème} étape : Vérification par l'association des Amis du Jumelage de la validité du projet

- Le projet est soumis à un bureau d'étude ou à une ONG au Mali (exemple l'ONG Kared) qui mène une enquête de faisabilité du projet et fait établir des devis. Cette enquête est financée par les Amis du Jumelage.

3^{ème} étape : La réalisation du plan de financement du projet

- Les migrants participent au financement du projet à hauteur de 10%.
- Le plan de financement est partagé entre (déroulement opérationnel et montage Budgétaire à la convention):
 - Mairie de Marolles
 - Amis du Jumelage
 - Conseil Général 91
 - Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
 - Financement extérieur (AFD – Co-Développement)

4^{ème} étape : L'établissement des conventions

- Convention de service entre la Mairie de Marolles et le Conseil Général 91.
- Convention opérationnelle entre la Mairie de Marolles et la Mairie de Lakamané.
- Convention de service entre la Mairie de Marolles, les Amis du Jumelage et Essonne-Sahel

5^{ème} étape : Les transferts de fonds

- Transfert de fonds des associations françaises vers les associations maliennes sur des comptes spécifiques à chaque projet
- Transfert de fonds des Collectivités territoriales françaises, de la Mairie de Marolles, CG91 et du MAEE vers les comptes spécifiques sous couvert de la Mairie de Lakamané

6^{ème} étape : Le suivi des travaux et la réalisation du projet

- Pour le financement du projet le Maire de Lakamané est maître d'ouvrage. Par conséquent il doit :
 - Consulter les fournisseurs
 - Assurer le suivi et l'évaluation des travaux
 - Envoyer aux Amis du Jumelage les comptes rendus et les factures pour justifier les travaux
 - La commission Mali de l'association des Amis du Jumelage doit ensuite en faire la synthèse des dépenses engagées à destinations des bailleurs de fonds.

Annexe 4

Zone d'intervention et domaine d'activités des Amis du Jumelage

Zone d'intervention :

Commune rurale de Lakamané – cercle de Dièma.

Villages de Lakamané, Foutougou, Guingui, Soucko-Gory, Kaniara, et le micro-barrage de Bougoutintin - Balandougou

Domaine d'activités :

Enseignement :

Apport de fournitures scolaires

Réhabilitation de l'école fondamentale de Lakamané

Alphabétisation des adultes, création d'une bibliothèque

Echange de correspondances, concours de dessins

Eau :

Equiperment des forages de Guingui et Foutougou en 1992 – 1993

Aménagement d'eau potable avec des bornes fontaine et la réhabilitation des forages de Guingui et Foutougou en 2005 – 2008

Mise en eau d'un micro-barrage pour les villages de Bougoutintin et de Balandougou – 2012

Projet d'aménagement d'eau potable avec des bornes fontaine et la réhabilitation des forages de Soucko-Gory et Kaniara entre 2013 et 2015

Agriculture :

Parc de vaccination de Guingui et Foutougou – 1999

Création d'une Banque de céréales – 2003

Financement d'un hectare de maraîchage à Lakamané – 2009

Soutien à la banque de céréales dans la crise alimentaire consécutive au manque de pluviosité en 2011

Santé :

Création d'un fonds de médicaments au dispensaire – 1995

Développement économique :

Fourniture de microcrédits aux groupements de femmes, dépannage de pompes

Soutien à la valorisation agricole

Aide à la décentralisation :

Formation des élus 2006 – 2007

Réduction de la fracture numérique par des travaux d'électrification pour l'informatique au profit de la Mairie de Lakamané et de son école de second cycle – 2013

Divers :

Vestiaid – fourniture de vêtements aux migrants pour les transférer vers Lakamané – 2013

Contacts :

Les migrants des villages de Lakamané, Foutougou et Guingui

L'ARSALA de Bamako (Association des ressortissants du Sangha Lakamané)

Annexe 5

DEROULEMENT OPERATIONNEL ET MONTAGE BUDGETAIRE DE LA CONVENTION 2013 - 2015

STRUCTURE(S) PORTEUSE(S) DU PROJET	Commune de MAROLLES-EN-HUREPOIX / Commune de LAKAMANE
INTITULE DU PROJET	AMENAGEMENT EN EAU POTABLE DES VILLAGES DE SOUCKO GORY ET KANIARA-
OBJECTIF DU PROGRAMME	Procurer durablement aux habitants l'eau nécessaire aux besoins quotidiens (besoins et droits fondamentaux), développer l'assainissement et l'aide à la gouvernance
LIEU D'INTERVENTION	Commune de LAKAMANE, Villages de Soucko Gory et Kaniara, cercle de DIEMA, MALI
DUREE DE L'ACTION & DATES DE MISE EN OEUVRE	3 ans 2013-2015
PARTENAIRES / ACTEURS <i>(En France & à l'étranger)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Général de l'Essonne - MAEE - Commune de MAROLLES-EN-HUREPOIX - Association « Les Amis du Jumelage » de MAROLLES-EN-HUREPOIX - Migrants et bénéficiaires des villages de Soucko Gory et Kaniara - Autres partenaires financiers (à déterminer) - Association « ESSONNE-SAHÉL » en appui-conseil - P.S.-EAU (Programme Solidarité Eau) en appui-conseil - Commune de LAKAMANE sur la base du Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2010-2014, en tenant compte de l'expertise de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie de KAYES –DNH
OBJECTIFS GENERAUX <i>(Ce sont les objectifs les plus globaux. Ils ne sont pas opérationnels, ils visent le long terme)</i>	<p>Sécuriser (en quantité, régularité et hygiène) l'alimentation en eau potable. Répondre aux objectifs du Millénaire pour le développement -(OMD)</p> <p>-Fournir un approvisionnement durable en Eau Potable, Améliorer l'hygiène, réduire la mortalité infantile et alléger le travail des femmes et des enfants</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS <i>Définis en commun accord avec le partenaire du Sud, ils correspondent aux activités à réaliser pour atteindre les objectifs généraux)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - QUANTITATIFS : Aménager une A.E.P.*dans chaque village de Soucko Gory et Kaniara en installant un forage, un château d'eau et 6 bornes fontaines avec une alimentation en énergie électrique photovoltaïque, tout en gardant les installations existantes réservées au bétail.

	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux femmes de disposer de temps pour aménager et réussir l'amélioration du bol alimentaire en cultivant leurs espaces maraichers. - QUALITATIFS : Renforcer la maitrise d'ouvrage par la Mairie de Lakamané, avec l'appui du Syndicat des Collectivités Territoriales du Cercle de Diéma « UCD-Benso ». - Sensibiliser la population aux notions d'hygiène et d'assainissement et au paiement du service de l'Eau, afin de garantir la pérennité du système (entretien, renouvellement, formation, gardiennage). <p><i>*A.E.P signifie aménagement à l'eau potable</i></p>
<p>ACTIONS MISES EN PLACE</p> <p><i>(Il s'agit des actions concrètes qui vont être réalisées dans le cadre du projet et qui permettront d'atteindre les résultats attendus)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - A SOUCKO GORY : Réalisation d'un forage permettant un approvisionnement en eau durable au cours de l'année-Equipement de panneaux photovoltaïques munis des dispositifs de régulation et de sécurité ; installation d'un château d'eau et d'un réseau de 6 bornes-fontaines dans le village. - A KANIARA : Vérification des caractéristiques du forage existant afin de permettre un approvisionnement en eau durable au cours de l'année- Equipement de panneaux photovoltaïques munis des dispositifs de régulation et de sécurité ; installation d'un château d'eau et de 8 bornes-fontaines dans le village. - DANS CHAQUE VILLAGE : Formation d'un comité de gestion de l'eau aux impératifs du suivi technique et financier et de la maintenance des équipements. Assistance au Comité de gestion pendant la période d'exploitation de la 1^{ère} année et ouverture d'un compte bancaire de dépôt des redevances. - Mise en place d'un comité de suivi (Représentants du Conseil Municipal, Autorités villageoises et bénéficiaires, partenaires techniques et financiers) et les migrants. - Vérification de la réalisation des relevés des données nécessaires à l'établissement du compte d'exploitation pour préparer les premiers suivis semestriels. - Sensibilisation des populations sur les nouvelles installations, les conditions de sécurité, d'utilisation, d'entretien et de maintenance. Une formation sera dispensée par l'installateur ainsi que par le Syndicat UCD-Benso avec une attention toute particulière portée vers l'approvisionnement de l'antenne de l'Ecole Fondamentale - Formation appropriée aux conditions d'hygiène et d'assainissement a proximité des points d'eau et des bornes-fontaines, ainsi que sur les risques électriques encourus. - Réception définitive par un Bureau d'Etudes Technique après un audit de l'état technique des installations, dans les délais conventionnels. – Contrôle de la salubrité des points d'eau ; négociation

	<p>et signature d'un contrat de maintenance de l'ensemble des installations a l'issue de la 1^{ère} année de service.</p>
CHRONOGRAMME	<ul style="list-style-type: none"> - Année 1 : Elaboration du projet, recherche des financements ; consultation des migrants, signatures des conventions opérationnelles et ouverture du compte bancaire ; recherche des fournisseurs, Appels d'offres - Année 2 : Mise en place des équipements, solaires, pompes, châteaux d'eau, essais et mesures de débit des châteaux d'eau ; mise en place des bornes-fontaines. - Année 3 : Raccordement aux bornes fontaines, mise en activité des sites, mesure de débit sur chaque borne-fontaine, recrutement de gardiens ; réception provisoire, formations des comités de gestion, sensibilisation de la population et mise à disposition. Réception provisoire des installations.
PUBLIC CIBLE <i>(bénéficiaires directs et indirects, exclus, méthodes d'appropriation ...)</i>	<p>Le village de Soucko-GORY comporte 1.406 habitants (Estimation 2012), le chef-lieu Lakamané est situé à 40 kms, l'annexe de l'école fondamentale de Lakamané dispose de 6 classes en dur et 3 en banco.</p> <p>Le village de KANIARA est situé à 22 kms de Lakamané, sa population est estimée à 2.780 habitants, il comporte une annexe de l'école fondamentale de Lakamané.</p> <p>Ces villages disposent de magasins de céréales en ciment financés par les migrants ; les principales activités sont l'agriculture et l'élevage.</p>
INTERET LOCAL	<p>Assurer en permanence l'approvisionnement en eau potable nécessaire aux besoins quotidiens de la population, développer l'assainissement aux abords des bornes-fontaines et des points d'eau,</p> <p>Chaque année dès le début de la saison sèche les populations doivent parcourir de nombreux kms quotidiennement pour assurer aux familles un minimum d'eau ; par conséquent celles-ci sont particulièrement motivées pour apporter leur participation dans ces réalisations</p> <p>Une présentation des équipements aux villageois et la sensibilisation aux problèmes d'assainissement aux abords des bornes-fontaines.</p>
OUTILS DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVUS <i>(Implication du partenaire dans cette élaboration d'évaluation)</i>	<p>Le maitre d'ouvrage ou le maitre d'ouvrage délégué participera à la formation du comité de gestion, et à la sensibilisation de la population villageoise aux problèmes d'hygiène et d'assainissement.</p> <p>Un état des lieux devra être réalisé avant le début des travaux, suivi d'une concertation générale dans chaque village sur la disposition du château d'eau et des bornes-fontaines.</p> <p>La réception définitive aura lieu 1 an après la mise à disposition des équipements, avec un dernier contrôle du bon état des équipements solaires, pompes, châteaux d'eau et des bornes-fontaines</p>

	Un compte-rendu bisannuel de la comptabilité sera transmis aux différentes collectivités et partenaires financiers dans le respect de la législation Malienne.
BUDGET DISPONIBLE	180.610 euros
PARTICIPATIONS FINANCIERES EN FRANCE	<ul style="list-style-type: none"> - Commune de MAROLLES-EN-HUREPOIX : 18.000 euros ; - fonds propres du Conseil général de l'Essonne : 18.000 euros ; - subvention du MAEE : 18.000 euros - Association « Les Amis du Jumelage » de MAROLLES-EN-HUREPOIX : 2.400 euros - Association des migrants de GORY : 8.000 euros - Association des migrants de KANIARA : 8.000 euros - Autres partenaires financiers : 90.675 euros
PARTICIPATIONS FINANCIERES A L'ETRANGER	<p>Bénéficiaires (débours ou valorisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Village de GORY : 8.385 euros. - Village de KANIARA : 9.150 euros

Annexe 6

Formulaire pour faire un don au profit de l'aide au développement de la commune rurale de Lakamané

Renseignement sur le donateur

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Courriel :

Montant du don

Je fais un don par chèque d'un montant de Euros

Rédiger à l'ordre des Amis du Jumelage (inscrire au dos du chèque : pour les projets 2013-2015 de la commune de Lakamané)

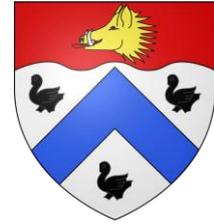
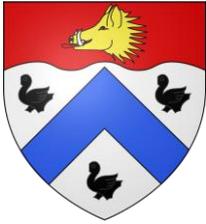
- Chèque à remettre avec le formulaire à un représentant des Amis du Jumelage

Ou à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

- Mairie de Marolles-en-Hurepoix
A l'attention du Président de l'association
Les Amis du Jumelage - Commission Mali
1 avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles-en-Hurepoix**

Reçu fiscal :

L'association des Amis du Jumelage, s'engage à vous fournir en retour un reçu fiscal pour votre déclaration d'impôts donnant droit à déduction d'une partie de votre don.

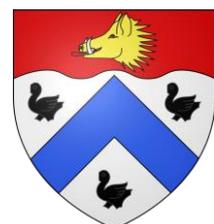
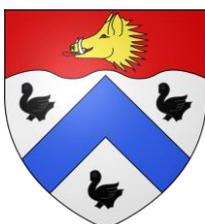


MAROLLES-EN-HUREPOIX

Ville jumelée avec

COPPENBRÜGGE	
LAKAMANE	
SOUTHAM	

*Association les Amis du Jumelage
Siège social : Mairie de Marolles-en-Hurepoix
1 Avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles-en-Hurepoix*



C'est d'une toute petite graine qu'est sorti le plus grand arbre.
Proverbe Malien